

Réf.: ST.19-0402

Luxembourg, le 14 octobre 2019

A l'attention des agents déclarants

**Concerne: Collecte de données granulaires sur le crédit et le risque de crédit
(AnaCredit) – procédures de resoumission**

Madame, Monsieur,

Tel qu'indiqué dans notre courrier du 23 septembre 2019, nous vous rappelons que l'utilisation du mode de transmission « Full replacement » est obligatoire à partir de la transmission des données du mois de référence de septembre 2019 (attendues pour le 21 octobre 2019).

Par conséquent, chaque fichier envoyé en « Full dynamic » **pour une période antérieure à septembre 2019 et n'ayant pas encore été validé** nécessite son renvoi en « Full replacement ». Afin de faciliter le processus de resoumission des données des dates de référence pour lesquelles aucune confirmation de validation n'a été envoyée par la BCL, ces resoumissions seront soumises au calendrier suivant :

- Les mois de référence d'octobre 2018 à décembre 2018 doivent être renvoyés en « Full replacement » au plus tard le 28 octobre 2019 ;
- Les mois de référence de janvier 2019 à avril 2019 doivent être renvoyés en « Full replacement » au plus tard le 25 novembre 2019 ;
- Les mois de référence de mai 2019 à août 2019 doivent être renvoyés en « Full replacement » au plus tard le 23 décembre 2019.

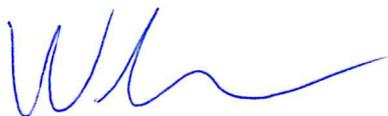
Les agents déclarants qui seraient disposés à resoumettre leurs fichiers avant ces dates, sont invités à les renvoyer dès que possible.

Par ailleurs, veuillez noter que toute erreur XSD doit être corrigée dans les trois jours ouvrables suivants la réception du feedback. Toute erreur autre qu'une erreur XSD (par exemple, liée aux règles de validation, aux outliers, aux comparaisons BSI,...) doit être corrigée dans les cinq jours ouvrables suivants la réception du feedback. Si la correction de ces erreurs (autres que des erreurs XSD) n'est pas possible endéans le délai de cinq jours ouvrables, l'agent déclarant doit obligatoirement en communiquer les raisons à la BCL ainsi qu'un calendrier de resoumission précis (cette communication doit également avoir lieu dans les cinq jours ouvrables suivants la réception du feedback).

Pour tous renseignements complémentaires sur la collecte AnaCredit, nous vous prions de vous adresser directement à la Section Statistiques bancaires et monétaires (email: reporting.anacredit@bcl.lu).

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG



Romain Weber

Chef de la section Statistiques
bancaires et monétaires



Roland Nockels

Chef du département Statistiques